obtenu du gouvernement vénézuélien, la promesse que les réclamations françaises non comprises dans le protocole de 1902 recevraient le même traite-ment que celui qui serait accordé aux réclamations des puissances allices. Cette faveur aurait été re-fusée aux réclamations beiges, espagnoles et hol-landaises, qui sont soumises aux tribunaux véné-zuéliens.

# NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Dans l'Afrique du Sud

Les généraux Botha et Delarey sont arrivés hier au Cap, revenant d'Europe. Le voyage a fait le plus grand bien au général Botha dont la santé s'est beaucoup améliorée. Les deux généraux se montrent très réservés relativement à leur séjour en Europe, mais ils déclarent qu'ils ont eu partout une réception enthousiaste. Ils quitteront prochainement le Cap et se proposent de voir M. Chamberlain afin de discuter avec lui la situation.

M. Chamberlain a eu plusieurs conférences avec les notables de Pietermaritzburg; un banquet de 300 couverts lui a été offert le soir. Aujourd'hui, il

#### Affaires de Chine

Des renseignements recueillis par le consul anglais de Hankow, il résulte que les mouvements de Tong-Fuh-Siang font entrevoir des troubles. Ce chef aurait près de dix mille soldats avec lui dans le Kan-Sou et pourrait ainsi facilement dominer les provinces du Kan-Sou et du Chen-Si dont les gar-nisons sont très inférieures en nombre.

Mais les fonctionnaires chinois n'ajoutent pas de créance au bruit des mouvements de Tong-Fuh-Sianc. Ils expliquent les mouvements de troupes dans le Chen-Si et dans le Kan-Sou par le fait que les vice-rois de ces provinces avaient reçu un ordre, contremandé depuis, de se préparer à aider à étouf-fer la rébellion dans le Tsé-Tchouan.

#### Alsace-Lorraine

Le comité central du parti catholique d'Alsace-Lorraine s'est réuni lundi pour discuter la question de l'organisation du parti et de l'adhésion au Centre. Le comité central a été formé par une décision de la réunion du 2 octobre dernier et doit se composer des députés catholiques alsaciens-lorrains, d'un représentant de chaque journal catholique et de deux représentants de chaque cercle électoral. Les représentants des cercles électoraux n'ayant

pas assisté à la réunion du comîté central, il a été décide de charger les députés catholiques alsacienslorrains d'organiser dans chaque arrondissement une réunion de délégués pour discuter l'organisa-tion cléricale en Alsace-Lorraine et l'adhésion au Centre. Dans ces différentes réunions, il sera pro-cèdé au vote de délégués avec mandat impératif, qui seront adjoints au comité central.

Il a été décidé, en outre, que les députés catho-liques d'Alsace-Lorraine seront libres de fixer eux-

mêmes l'époque de leur adhésion au Centre; il en résulte que, dès les prochaines élections pour le Reichstag, les comités électoraux pourront porter sur leurs listes des candidats au parti du Centre.

\*\* Les socialistes, qui sont désormais en majorité au conseil municipal de Mulhouse, viennent de décider que la ville prendrait à sa charge les impôts sur les salaires et traitements des classes inférieures (c'est-à-dire sur les traitements inférieurs à 1.000 marcs).

Les démocrates ont vainement combattu la motion, et pour montrer l'intérêt qu'ils portaient aux classes pauvres, ils ont proposé en compensation de supprimer les droits d'octroi sur le sucre et le pétrole, objets de première nécessité dans les mé-

Le général comte de Haeseler, commandant le 16º corps, ému des très nombreuses désertions qui se produisent dans ce corps, et ayant remarqué qu'elles avaient surtout lieu dans la journée du dimanche et la nuit du lundi, vient de prendre une décision aussi grave que suggestive qui se trouve quelque peu en désaccord avec les règles du repos dominical

Dorénavant, les commandants des régiments devront, pendant les après-midi du dimanche, faire procéder à plusieurs appels. En outre, toutes les permissions de nuit sont supprimées et des patrouilles renforcées devront parcourir les rues de la ville et

.. On annonce la mort de M. Auguste de Gargan, l'un des gérants et co-propriétaire des grandes asines métallurgiques d'Hayange, appartenant à la famille de Wendel.

Né en 1861, M. A. de Gargan, emporté par une fluxion de poitrine, laisse trois enfants en bas âge. Il était une des personnalités les plus considérables de la Lorraine annexée et sa mort met en deuil la plupart des familles aristocratiques du pays ainsi que de nombreuses familles de l'aristocratie fran-

#### Allemagne

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord : Le chancelier de l'empire donne, aujourd'hui, en l'honneur du marquis de Noailles, qui quitte le poste d'ambassadeur de France, un grand dîner auquel sont invités de nombreux membres du corps diplomatique, des personnages de la cour et d'autres personnalités

L'empereur a ratifié la nomination de M. Reioke, conseiller du gouvernement, comme second

#### Angleterre

Suivant une note communiquée aux journaux, un tolonel anglais vient de partir pour l'Ethiopie pour se joindre à un corps de troupes de Ménélik qui opérera contre le Mullah.

# Belgique

A l'Association libérale de Bruxelles, hier soir, l'assemblée générale annuelle, après avoir entendu un discours de son président, M. Féron, sur la politique progressiste au cours de l'année expirante, a renouvelé pour l'année prochaine les pouvoirs de son comité ainsi que la présidence de M. Féron.

Depuis deux jours, de violentes bagarres se sont produites entre les soldats du régiment des lanciers et des civils dans les salles de danse de Namur. Hier soir, ces incidents ont pris une tournure exceptionnellement grave. Une bande de lanciers, armés de leurs sabres et de pierres, s'étalent formée à l'extrémité ds la rue Saint-Nicolas. Les soldats

ont lancé des pierres contre toutes les fenêtres des

rues qu'ils traversaient.
Ils durent naturellement rencontrer la police. Une bagarre s'ensuivit. Plusieurs coups de revolver furent tirés et deux agents ainsi qu'un lancier furent blessés assez grièvement pour être admis à l'hôpital. Ce n'est qu'à grand'peine que la gendarmerie et des troupes réquisitionnées par le bourgmestre parvinrent à refouler les lanciers vers leur caserne. Pendant ce temps, une véritable terreur s'était emparée de la population.

#### Portugal

La situation ministérielle est ébranlée. Le roi a eu une conférence, qui a duré deux heures, avec M. Franco, chef des dissidents. Ce fait est très commenté.

#### Indes anglaises

Le vice-roi a ouvert l'exposition des arts indiens, à Delhi, en présence du duc et de la duchesse de Connaught, du grand-duc de Hesse et d'une foule de princes indiens.

Lord Curzon a prononce un discours dans lequel il a parle de la décadence de l'art indien, et il a exprimé l'espoir que l'exposition prouverait au monde qu'il est capable de relèvement.

#### États-Unis

Il y a quelques jours, dit une dépêche de New-York, le président Roosevelt aurait été blessé, peu grièvement du reste, dans un assaut au fleuret avec e général Wood, ancien gouverneur de Cuba. L'arme de ce dernier se serait démouchetée, aurait traversé le masque et légèrement atteint le président à la paupière. Si le coup avait été porté un peu plus haut et plus fort, le fleuret aurait pénétre dans l'œil.

\*\* Le sénateur Morgan, président de la commis sion du canal interocéanique et promoteur dans le Sénat du projet de Nicaragua, se propose de pré-senter, à la rentrée du Congrès, une résolution tendant à ce qu'en présence de l'obstruction pratiquée par le gouvernement de Colombie, qui n'en finit pas à signer le traité relatif au canal de Panama, cette vole soit abandonnée pour celle du Nicaragua en vertu de la faculté laissée par la loi Spooner.

Peut-être cette résolution décidera-t-elle la Colombie à se hâter à moins qu'elle n'y voie un bluff, auquel cas la solution serait indéfiniment ajournée, à la grande satisfaction des grandes compagnies de chemins de fer américains et au préjudice des intéresses français.

L'immigration aux Etats-Unis, cette année s'est élevée à 545,750 personnes, soit 138,000 personnes de plus que l'année précédente. Ce sont les Autrichiens et les Italiens qui ont fourni les plus forts contingents d'immigrants.

Suivant des avis de la Nouvelle-Guinée, la sécheresse a causé une famine. Les indigènes, qui meurent de faim, en sont réduits au cannibalisme. Deux Européens ont été massacrés et on craint de nouveaux assassinats.

#### MARINE

M. Lockroy a Toulon. - M. Lockroy, ancien ministre de la marine, qui se trouve pour quelques jours à Hyères, a passé hier une partie de la journée Toulon. Il a visité l'arsenal.

M. Lockroy s'est rendu dans divers ateliers et notamment dans celui de la petite chaudronnerie, où fonctionne, à titre d'essai, la journée de huit heures.

MÉDECINS DE MARINE CANDIDATS AU PROFESSORAT. - Un arrêté ministériel vient de modifier les conditions d'admission des médecins et pharmaciens au concours pour le professorat dans les écoles de médecine navale.

A l'avenir seront admis à concourir pour l'emploi de professeur dans les écoles annexes et à l'école principale de Bordeaux : les médecins et pharmaciens de 1re classe comptant deux années de grade la date d'ouverture du concours, et pour l'emploi de professeur à l'école d'application des médecins stagiaires à Toulon : les médecins et pharmaciens principaux sans conditions de grade et les médecins et pharmaciens de 1<sup>re</sup> classe réunissant deux an-nées de grade à la date d'ouverture du concours.

REMISES ET RÉDUCTIONS DE PEINES. - Par diverses décisions gracieuses, rendues à l'occasion du 1ºr janvier 1903, sur le rapport du ministre de la marine, le président de la République a accordé des remises ou réductions de peines à soixante-treize marins, militaires et autres individus condamnés par les diverses juridictions militaires de la marine.

Les bureaux du ministère de la marine vaquent depuis ce matin et ne reprendront leurs travaux que lundi prochain.

# CHRONIQUE ELECTORALE

# Elections législatives

BASSES-ALPES. — Le collège électoral de l'arrondissement de Castellane est convoqué pour le dimanche 25 janvier, à l'effet d'élire un député, par suite de l'invalidation de M. Boni de Castellane.

# Elections sénatoriales du 4 janvier

ALLIER. - Voici la situation électorale à l'heure actuelle : deux listes sont en présence, celle du congrès républicain réuni le 21 décembre et qui recommande aux électeurs sénatoriaux MM. Gacon et Ville, députés radicaux-socialistes, et M. Boissier, ancien conseiller général, qui a signé le même pro-

M. Delarue, député de Gannat, non désigné par le congrès, a retiré sa candidature. L'autre liste, formée par M. Bruel, sénateur sortant, ne comprend que deux noms : celui de M. Bruel et celui de M. Aubel, maire de Néris ; tous deux se portent comme candidats radicaux. Le troisième candidat, qui devait représenter les arrondis-sements de Gannat et de Lapalisse, est laissé au

choix des électeurs. Cinq autres candidats se présentent individuel-lement : ce sont MM. Cornil, sénateur sortant, antiministériel; Chemol, ancien conseiller général, radical; Pizon, professeur au lycée Janson-de-Sailly, radical; Pinguet, ancien journaliste, radical-socialiste, et Soustelle, socialiste. M. Bardet, choisi par le congrès de Montluçon, mais non désigné par le congrès de Moulins, vient | muette, fixant le sol. Mme Séverine lui demande si | front avec des recherches sur Villon, sur Marot, de retirer sa candidature. Les conservateurs n'ont pas de candidats.

Côtes-du-Nord. - A la suite du désistement de MM. Armez et Le Troadec, député, la Ligue d'action républicaine publie ce soir un manifeste engageant les électeurs sénatoriaux à voter pour MM, le doc-teur Boyer, le docteur Baudet, le docteur Quéré, Morand, avocat, et Ruchon, conseiller général, tous

#### NOUVELLES DU JOUR

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que M. Loubet, président de la République, vient d'envoyer à l'empereur de Russie la somme de 10,000 fr. pour les sinistrés d'Andidjan.

## L'agence Havas publie la note suivante:

Le président de la Chambre des députés, retenu en-ore à Cannes par l'état de santé de sa fille, ne pourra rentrer à Paris que pour l'ouverture de la session.

Le secrétaire général de la présidence s'est rendu hier en son nom à l'Elysée pour présenter ses excuses à M. le président de la République. M. Léon Bourgeois a également exprimé ses regrets aux membres du bureau de la Chambre de ne pouvoir assister aux récep-tions officielles. En conséquence, le bureau de la Cham-bre des députés sera présidé jeudi par M. Etienne, vice-

M. Bourgeois, a fait remettre à la municipalité 300 francs pour les pauvres de Cannes.

Par décret sont nommés:

d'instruction à Romorantin.

Président du tribunal de Nantes, M. Bourdonnay, conseiller à Rennes, en remplacement de M. Van Iseghem, démissionnaire. Conseiller à la cour de Rennes, M. Gauducheau, président du tribunal à Dinan. Président du tribunal de Dinan, M. Delcour, juge

Juge à Romorantin, M. Bourdin, juge suppléant chargé de l'instruction à Doullens. Sont nommés juges suppléants:

A Alais, M. Abanzit, juge suppléant à Carpentras. A Limoges, M. Siramy, avocat, docteur en droit. A Rouen, sur sa demande, M. Joly, juge suppléant à Orléans. A Orléans, M. Drufin, avocat. A Saint-Brieuc, M. Joguet, avocat.

Sont chargés de l'instruction : A Castellane, M. Hallo, juge au siège. A Quimper, M. de Baudre, juge suppléant au siège.

# AU JOUR LE JOUR

#### L'affaire Humbert

Nous avons dit, hier, que Me Chenu avait été désigné d'office par le bâtonnier de l'ordre des avocats, Me Albert Danet, pour assister Marie Daurignac, Me Henri Robert, qui avait été pressent il y a M° Henri Robert, qui avait été pressenti il y a quelques jours, a accepté la défense de M. Frédéric Humbert et de M. Emile Daurignac, qu'il a visité, hier, à la Conciergerie, et qu'il a trouvés tristes et très abattus.

M. Emile Daurignac sera interrogé vendredi prochain par M. André. Quant à Thérèse Humbert et Romain Daurignac, ils ont, jusqu'à présent, refusé de faire choix d'un

Le Petit Bleu publie le fac-similé d'une lettre adressée, hier, par Mile Eve Humbert à son père. Voici le texte de cette lettre :

Mon très cher Papa, Tout mon cœur est avec toi, je ne pourrais pas vivre

Soigne-toi bien, je t'en conjure l Prends courage, je tremble de ton indifférence pour te soigner, toi qui n'es pas fort de tempérament, ne tombe pas malade, je f'en conjure encore !!! Ce serait affreux pour moi qui t'aime par-dessus tout sur la terre. Ecoute bien ce que te dira ta mère, qui, tu le sais, n'a jamais donné que d'excellents conseils. Je suis heureuse

d'être avec elle. Je t'embrasse mon très cher Papa, avec le dévouement te plus tendre Ta fille que tu ne dois pas abandonner.

#### EVE HUMBERT. Paris, le 30 décembre 1902.

Mme Séverine raconte dans le Figaro, une visite l'elle a faite à Mmes Gustave Humbert et Emile Daurignac, dans le petit appartement de la rue de Condé, où nous avions été reçu par elles. Elle a pu s'entretenir avec Mile Eve Humbert, qui n'était pas encore partie pour la campagne. Suivant Mme Séverine, le grand ami de Mile Eve Humbert, c'était

- Quand avez-vous compris? a-t-elle demandé à la - Jamais! madame... Ce n'est que là-bas, en Espagne, quand on est venu...

Mile Humbert pleure. Pour faire diversion, Mme Séverine l'interroge sur le départ :

- C'était un mercredi soir. On a quitté la maison après le dîner. Mes parents me disaient qu'ils étaient malades, à cause de tous ces procès; qu'on allait se reposer à la campagne. Nous avons pris le Métropolitain jusqu'à la station Rivoli. Puis, là, un flacre. Mon père et ma mère pleuraient à fendre l'âme, dans la voiture. Ils m'ont dit qu'on irait plus loin, m'ont demandé si je ne préférerais pas rester chez ma grand' mère. Quitter papa quand je le voyais si accablé! J'ai répondu non. Alors, à la gare, on a pris le train et on est allé jusqu'à Madrid.

- Les journaux? Vous les lisiez?

- Eux, oui. Moi, non. J'avais vu que ca leur ferait ncore plus de chagrin. Et elle me trace, en peu de mots, d'une voix basse et chantante, le tableau de leur existence minable, espionnée; puis, la capture... Et le réveil de son père marchant à la porte, pour ouvrir, d'un pas enfin

A ce moment Mme Gustave Humbert, raconte ? Mme Séverine une scène entre la mère et la fille où celle-ci ose affronter celle-là pour la première fois : - Si on ne me rend pas mon père, je mourrai l

- Et l'autre, qui aime son enfant, qui est punie dans cet amour même : - Je te le rendrai, je te le jure! C'est moi qui ai tout dirigé, tout fait. Je le dirai !

Mais sur Thérèse Humbert, la jeune fille reste

elle pense toujours à se faire religieuse:

da Abbouras (15, morrano de 125, Might a Maldati 25d actorativos de anomar abandado com completo do

pauvre cher papa!...

Non, madame, plus. Ça, c'était égoïste, quand je ne songeais qu'à moi! Maintenant, je veux vivre pour mon père, pour lui seul... Je sais bien que ma vie est finie, que je serai une réprouvée: cela m'est égal, je l'accepte. Je ne me marierai jamais, je n'aurai jamais d'autre famille; seulement, je le consolerai, mon pauvre papa!... Il était si bon, et puis si malheureux! H ne se tuera pas, à cause de moi; mais il se laissera mourir lentement de désespoir, de faim... Ah! madame. je vous en supplie, qu'on le soigne, qu'on nous le rende! On nous le rendra, n'est-ce pas?

Et au moment où Mme Séverine prend congé, la ieune fille insiste: - Pitié pour lui, madame! Je l'ai si rarement vu sou

rire! Il était si bon, si malheureux, mon papa, mon

#### Académie de médecine

Renouvellement du bureau. - L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour l'année 1903. Elle élit, à la presque unanimité des suffrages, vice-président en remplacement de M. Lancereaux qui de droit passe à la présidence, le docteur Tillaux, le savant anatomiste et professeur de clinique chi-

M. Motet est élu secrétaire annuel en remplace ment de M. Vallin, et MM. Brouardel et Budin membres du conseil.

Hygiène de l'enfance. - Le docteur Porak donne lecture de son rapport sur l'hygiène de l'enfance. Le savant clinicien motive dans son travail l'efficacité de la loi Roussel. Elle est démontrée :

1º Par le sentiment généralement exprimé par les médacins-inspecteurs de la protection de l'enfance et par les inspecteurs départementaux; 2º Par l'abaissement de la mortalité depuis vingt

ans dans les départements qui reçoivent des nourris-sons venant de Paris; 3° Par l'abaissement de la mortalité dans le service enfants assistés, qui est tombée de 50 à 60 0/0 à

Néanmoins, de la fin du premier mois à douze mois, la mortalité des enfants protégés, de zero à un an, est presque le double de la mortalité générale des enfants du même age. Il faut donc en conclure qu'il reste encore à faire pour amender la loi Rous-sel sur quelques points.

M. Porak examine ensuite la question de l'allaite ment mercenaire au sein. D'autres facteurs que l'allaitement au sein doivent, dit-il, être recherchés pour expliquer la mor-Celle-ci dépend, en effet, du mode d'alimentation,

des saisons et des soins généraux donnés aux en-L'étude de cette étiologie le conduit à proposer le vote des conclusions suivantes :

L'enfant d'une femme qui se place nourrice sur lieu devra être allaité au sein, par sa mère ou par une autre femme, pendant trois mois, s'il est né en janvier, février, mars, juillet, août, septembre, octobre, novem-bre et décembre. Toutefois s'il est né en ayril, mai, juin, il devra être allaité au sein par sa mère de préfé

Tout nourrisson devra être, sauf avis motivé du médecin-inspecteur, allaité pendant un an au moins. L'étude de ces conclusions est renvoyée à la com mission de l'hygiène de l'enfance.

Os vivant et os mort. — Le professeur Cornil prégente à l'Académie, au nom du docteur Paul Coudray et au sien, un mémoire dans lequel ils ont étudié expérimentalement ce que devient une parcell d'os vivant enlevée et immédiatement réimplantée La doctrine ancienne d'après laquelle cette portion d'os continuerait à vivre est erronée. Il est certair que l'os vivant remis en place subit une résorption progressive et disparaît entre trois et six mois, tan-dis qu'il est remplacé par une formation osseuse

Cette néoformation osseuse est beaucoup plus ra pide et plus complète que celle que l'on observe à la suite de l'implantation de l'os mort, au sujet de laquelle les auteurs publieront un très prochain mémoire. L'expérimentation indique donc que, lorsqu'il s'agit d'oblitérer une perte de substance osseus chez l'homme il n'est pas indifférent de se servir d'os vivant ou d'os mort, contrairement à l'oninion que tendraient à accréditer certains travaux étran-

Communications diverses. - En réponse à la com munication faite par M. Laveran au cours de la dernière séance, à propos de l'arrhénal, ce nouveau mé-dicament arsénical dont on a préconisé récemment M. Gautier donne servations qu'il a recueillies et qui tendent à mainte-nir la spécificité de ce produit dans les cas de palu-

M. Laveran annonce qu'il prendra la parole sur cette question mardi prochain. M. Kelsch lit un rapport sur les médicaments et les objets de pansement à délivrer aux infirmiers des maisons centrales.

LE

## JOURNAL DE JEUNESSE DE SARCEY (1839 - 1858)

Seconde année d'Ecole normale. - Jules Simon, Saisset et Gérusez. — Querelles religieuses. — Grande bataille entre About et Barnave. — Sarcey immolé sur l'autel de Voltaire. — Sus aux jésuites! — Portrait de M. de Falloux; sa visité à l'École. — Taine et Bossuet. —

Malgré l'esprit de dissipation qui régnait à Ecole et qui poussait les élèves vers les plaisirs mondains, on y travaillait avec ardeur. Entre deux bals, on s'enfonce éperdument dans Aristote; on ne sort plus de l'être et du non-être. Sarcey surtout goûte une joie sincère à reprendre ses études que les vacances et le fameux voyage en Bretagne ont interrompues. « C'est avec une joie d'enfant que j'ai retrouvé mes » vieux auteurs, que je me suis remis à les étu-» dier. On dit que la maladie sert à mieux faire » sentir le prix de la santé; des vacances, comme celles que nous avons passées, donnent un nouveau prix au travail ». Chacun va de l'avant : About est tout entier à la géométrie; il laboure » l'X dix heures par jour ». Sarcey s'attaque à un grand sujet : le De rustica de Caton comparé aux Economiques de Xénophon; il le mène de sur la Théogonie d'Hésiode et sur la question de savoir « s'il est légitime à l'homme de manger la chair des animaux ». Il se préparait déjà en théorie — à savourer les nobles et pures jouissances du végétarisme. Mais le plus laborieux, le plus zélé de tous était Hippolyte Taine.

Celui qui fait le plus d'ouvrage, qui a le plus d'activité dans les idées, de promptitude dans l'esprit, avec une merveilleuse force de volonté, et une attention toujours soutenue, c'est Taine. On ne peut le voir sans admiration. Quand on a, à vingt-et-un ans, un tel empire sur soi-même, qu'on fasse tout par règle et par principes, qu'on se soit trace une ligne de conduite dont on ne se départisse jamais, qu'on exécute par raison le bien que les autres font par instinct, par sentiment, que jamais on ne se laisse aller à une mauvaise action, ou même à une action indifférente, mais qui ne serait pas utile, c'est un merveilleux spectacle. Personne n'aime Taine dans la section, mais tout le monde l'estime. C'est le caractère le moins liant, et le cœur le moins sympathique qu'on puisse rencontrer : cela n'est pas étonnant, il est tout raison. Et note, comme dernier trait, qu'avec de grandes connaissances, une mémoire imperturbable, une facilité d'élocution que n'a pas About lui-même qui l'emporte par l'esprit, avec des principes arrêtés sur toutes choses, il n'a pas le moindre grain d'ambition.

Il a pour principe qu'un homme doit se développer le plus qu'il peut dans tous les sens, corporel, moral et intellectuel; or, se jeter dans la dissipation du monde, dans les distractions de la politique, c'est perdre un temps précieux pour la culture de soimême. Par la même raison, il affirme qu'il ne se mariera jamais. Tout le monde dit cela, mais de lui, je le crois sans peine; il est homme à aller aux conséquences extrêmes de tout principe, fussent-elles extravagantes.

Comme il s'est fait lui-même plus que tout autre. il a un immense orgueil, qui se cache toujours sous les dehors les plus polis, et se parre sans cesse d'une affectation de louer tout le monde. Mais, malgré lui, il accable son interlocuteur du sentiment de sa supériorité. Rien n'est plus singulier que de l'entendre discuter. Jamais il ne se passionnre, il écoute jusqu'au bout, avec un calme imperturbable, les arguments de son adversaire, puis il les reprend lui-même, les expose de nouveau avec une clarté dont, seul, il a le secret, rattache l'opinion, quelle qu'elle soit, au principe philosophique dont elle dérive nécessairement, puis expose les diverses objections faites à ce principe, et conclut. Cette manière nette, mais froide, d'exposer les choses, jette toujours About hors des gonds. Il se livre des tournois de paroles, où Taine a presque toujours l'avantage; chacun reste de son opinion, mais je parle de l'effet que produisent les combattants. About éblouit à force d'esprit et de vivacité, mais l'autre convainc davantage. Ils seront sans doute aux prises à l'agrégation. Ce sera un curieux spectacle. Je me mêle quelquefois à ces discussions, ou plutôt je suis toujours de la partie; on me connaît pour disputeur de profession, et je me laisse

toujours entraîner par la chaleur de la parole. Je suis en train de composer un petit travail sur Villon. Voilà cinq ou six jours que je m'y suis mis, j'ai recommencé cinq ou six fois la première page, et me retrouve gros-jean comme devant. Je regrette le temps où, sans être bien content de ce que je faisais, je croyais pourtant que cela était suffisant. A l'Ecole, on se développe trop le sens critique; je l'ai peut-être plus exercé qu'un autre; aussi je ne puis mettre la main à la plume sans me sentir assiégé de scrupules ; l'écris lentement, raturant sans cesse, et le lendemain j'efface ce que j'avais trouvé bon la veille. Je commence à me convaincre de ma parfaite impuissance à rien écrire qui vaille la peine d'être lu. J'ai trop d'honnêteté et je me respecte trop pour jamais donner quoi que ce soit qui ne me satisfasse pas, et je me condamnerai au silence. N'écrit pas qui veut; il faut des qualités spéciales, que je n'ai pas recues de la nature. Je ne vois guère qu'About dans la section qui les possède, et il les néglige, il en fait fi. Taine ne s'en donne pas non plus la peine; il n'a pas le temps, dit-il, et de plus cela lui importe peu. On n'écrit que pour agir sur les autres; pour soi-même, on n'a besoin que de jeter rapidement ses pensées sous la forme de notes.

Les élèves de seconde année ont affaire à de nouveaux professeurs; et Sarcey les juge avec sa rondeur accoutumée et sa franchise un peu rude. Il en est un qu'il ne connaît que par ouïdire, mais dont il admire le talent,

M. Jules Simon, qui n'est plus de la Chambre ni du Conseil d'Etat, a repris ses cours. C'est un bonheur pour la première année. Il paraît qu'il n'y a pas d'homme qui parle avec plus de facilité, d'élégance et d'entrain que M. Simon. C'est ce qu'on appelle à l'Ecole un blaguologue très distingué. Tout ce qu'il dit n'est pas très profond, mais il est fort amusant, et ce n'est pas peu de chose en philoso-

N'ayant pas Jules Simon, ils s'accommodent de M. Berger, honnête savant, bourré de lettres latines, et de M. Saisset, philosophe.

Notre professeur de philosophie est M. Saisset. C'est un de nos meilleurs. Il n'a pas la parole spirituelle, abondante et facile de son collègue M. Simon. Quand il commence une leçon, sa parole est embarrassée, ses phrases longues et pâteuses ; il y a dans ses développements je ne sais quoi de vague et d'incertain. Mais peu à peu il s'anime, et alors l'embarras disparaît, sa parole devient claire et nette, et il fait plaisir à entendre. Ce qui est plus précieux encore pour nous, c'est un travailleur infatigable, qui prend sa conférence à cœur. Il a toujours préparé ses leçons ; il paraît qu'il lit avec le plus grand soin tous les travaux qu'on lui remet, et, ce qui est extrêmement rare chez un professeur de philosophie, il a le souci de la forme, il aime qu'elle soit artistement ciselée, et lui-même pousse peutêtre un peu loin le scrupule en ce qui le concerne.

Ajoute qu'il est plein de bienveillance, toujours préf à tenir compte des moindres efforts et à excuser la faiblesse. C'est, après M. Berger, ce que nous avons de mieux. Les philosophes prétendent qu'il n'est pas fort, mais chacun de ces messieurs a un système en poche, et quand on s'avise de n'être pas de leur opinion, on est un homme jugé, on est un pas grand' chose.

Enfin, le dernier de tous, le dernier de toutes les façons, hélas! vient ce bon, cet excellent M. Gérusez. Néanmoins, chacun l'aime. Il est bien ennuyeux, mais il est si bon homme! On ne l'estime guère, parce qu'on trouve que c'est manquer à sa dignité que de se moquer aussi ouvertement de ses fonctions. Mais il y met tant de bonne grace, de laisseraller, d'indifférence spirituelle, que vraiment on serait tenté de lui pardonner. Le malheureux commence déjà à ne plus savoir que faire de sa conférence : cette heure et demie lui pèse, il ne sait à quoi l'employer. Il nous apporte un roman écrit dans un vieux français que personne de nous n'entend; et au lieu de nous donner une idée de la littérature de cette époque, de choisir avec goût quelques passages très courts qu'il nous traduirait en les lisant, il lit une heure durant cet inintelligible patois du quatorzième siècle. L'autre demi-heure, nous causons autour du poèle. Ce qui est affligeant à penser, c est qu'il en sera ainsi toute l'année, ou plutôt que cela ira toujours en empirant.

Telle est l'opinion des écoliers à l'égard des maîtres. Sarcey la résume. Et ce petit monde vivrait en parfaite harmonie, s'il n'était agité par des dissentiments politiques.

A ce propos, Sarcey est le jouet d'une étrange illusion. « On ne s'occupe guère de politique à l'Ecole », écrit-il. Cette assertion revient plusieurs fois sous sa plume. Elle est, au fond, inexacte. S'il semble que la politique laisse les élèves indifférents, elle s'insinue néanmoins dans leurs études; elle les échauffe, sans qu'ils en aient conscience, et elle revêt une forme particulièrement aiguë et irritante : la forme religieuse.

7 mars 1850. Devinerais-tu ce qu'a dit notre ministre, M. Parieu. pas plus tard qu'hier? On lui parlait des nouveaux recteurs à nommer, et naturellement on proposait à son choix des professeurs de l'Université, des gens qui connussent la matière.

- Allons donc! répondit M. Parieu, nous mettrons là d'anciens sous-préfets, des secrétaires généraux. Il nous faut des hommes sûrs. Vois-tu des sous-préfets à la tête de l'Université?

Cela fait vraiment pitié. Sans se jeter dans le journalisme, on peut soutenir une polémique animée contre les jésuites. About, comme tu penses, est bien décidé. Il ne rêve que de tuer le clergé, si bien que jamais il ne lui prenne envie de se relever. Il continue des études entreprises déjà depuis longtemps sur la Bible, l'Evangile et les Pères. Il lit, la plume à la main, la Vie de Jésus, de Strauss. C'est un Allemand, savant et ennuyeux, comme le sont tous les Allemands, qui a fait sur les Evangiles un travail admirable d'érudition et de pédanterie. En France, personne ne lit cela, parce qu'on n'aime pas à s'ennuyer, et la science pure ennuie toujours. Mais si Voltaire avait eu à sa disposition un pareil arsenal de faits irrécusables, quel usage il en aurait fait! About ne demanderait pas mieux que d'être Voltaire.

Voltaire est le dieu autour duquel on se bat. Les uns le dénigrent, les autres l'exaltent. Et sous son nom, ce sont les passions du jour qui pénètrent dans l'Ecole.

Les fêtes se succèdent : c'est demain la Fête-Dieu, me dit-on, car je suis un peu brouillé avec le calendrier. C'est aussi la fête de Voltaire ; il est mort le 30 mai, et il est assez juste que la raison ait ses saints, puisque la superstition a les siens. Lamm a proposé d'envoyer demain une députation au tombeau de Voltaire, au Panthéon. La proposition a été adoptée d'enthousiasme. C'est moi qui dois être sacrifié, comme la victime la plus agréable à Voltaire. De grands débats se sont élevés : les uns disaient qu'étant le plus gras, je devais être immolé; les autres prétendaient qu'étant le symbole de la tolérance, le oui-et-non, je devais être immo-

lateur. Il est probable que je serai simplement..,

C'est à qui louera, vantera, chantera Voltaire. Depuis longtemps je prêchais pour qu'on étudiât la « Correspondance », qui me semble trop négligée à l'Ecole; je préchais un peu dans le désert. Mais depuis deux ou trois mois, les volumes de la « Correspondance » se promènent dans la salle, et tout le monde y met un peu le nez. Nous avons eu un charmant travail d'Ordinaire sur le rôle qu'a joué Voltaire comme chef du parti philosophique. Cela était fort lestement troussé, et il y avait bon nombre de citations, ce qui ne gâte jamais rien. Nous nous sommes bien amusés de ce travail, et il n'y avait que le parti catholique qui faisait une mine longue, et qui baissait la tête. M. Gérusez, tout en louant beaucoup ce devoir, a trouvé que les conclusions en étaient trop favorables à Voltaire, et About a demandé la permission d'y répondre. Mais c'était un tour qu'il voulait jouer aux catholiques. Au lieu de combattre les conclusions d'Ordinaire, il les a reprises et les a encore exagérées.

- Il ne reste plus qu'à canoniser Voltaire, lui a spirituellement répondu M. Gérusez après sa leçon. Qui prouve trop ne prouve rien, dit le proverbe; Edmond s'en est aperçu. Sa leçon a été peu goûtée. Lui qui, ordinairement, a tant de verve et d'esprit dans la parole, il est resté froid et nous a laissés encore plus froids que lui. Sa leçon était mal disposée, ses textes mal choisis, et je ne sais pourquoi. sa parole était embarrassée, pâteuse. Quand il expose, c'est une pluie d'épigrammes et de mots salés; mais cette fois-ci, rien, absolument rien. Nous comptions beaucoup sur cette leçon: pour nous c'était une machine de guerre; nous n'avons eu qu'un fiasco, Edmond m'a dit que l'orage lui donne sur les nerfs et

FEUILLETON DU Cemps DU 1 TANVIER 1903

# LA MUSIQUE

A l'Opéra-Comique: Première représentation de la Car-mélite, comédie lyrique en quatre actes et cinq ta-bleaux, paroles de M. Catulle Mendès, musique de La coutume s'est établie depuis peu parmi les auteurs de faire connaître à l'avance, par le ministère des gazettes, quel dessein ils avaient

en composant un ouvrage, et quel idéal ils se proposaient d'y réaliser. C'est une coutume fort agréable, car on se trouve ainsi préservé du péril de ne point comprendre la pensée des musiciens ou des poètes, et l'on peut mesurer plus aisément la distance qui sépare ce qu'ils ont voulu faire de ce qu'ils ont fait. Et quand même il arriverait qu'ils nous apprissent des choses que nous eussions aperçues sans leur oide, nous y gagnerions encore d'être confirmés dans

notre jugement.
M. Catulle Mendès et M. Reynaldo Hahn ont donc fait leur profession de foi. M. Reynaldo Hahn s'est contenté de dire qu'il ne prétendait pas au titre de révolutionnaire, et de faire allusion à un mode de déclamation nouveau qui paraît consister à placer les syllabes accentuées sur les temps faibles. M. Catulle Mendès a donné des indications plus précises et plus importantes touchant la conception de son œuvre et son exécution. A l'égard de l'exécution, il nous avertit qu'il a voulu écrire des vers « faits pour la musique », c'est-à-dire des vers qui disent simplement ce qu'ils veulent dire, et qui ne risquent pas, par une complexité trop grande de l'expression littéraire, de « déconcerter l'expression mélodique ». J'ai d'autant plus de plaisir à l'en louer qu'il me souvient d'avoir déploré naguère, dans les vers de Briséis, un excès d'images et d'épithètes. Pour la conception, M. Mendès se défend d'avoir jamais songé à « composer une pièce historique sur les amours de Louis XIV et de Louise de la Vallière »; il a traité la Carmélite comme « une grande

dès ne nomme point les personnages de leurs noms historiques : Louis XIV s'appelle simple-ment le Roi ; Mile de la Vallière, Louise ; Bossuet, l'Evêque; Mme de Montespan, la Marquise; la Voisin, la Sorcière; l'abbé Guibourg, le Sacrilège... C'est au problème des rapports de l'his-toire et de la musique que M. Mendès propose ici une solution. Wagner lui en a jadis donné une, qui, pour beaucoup de gens, garde force de loi, à savoir que le lyrisme et l'histoire sont peu compatibles, et que la fable, affranchie des contingences, faite avant tout de sentiment et d'émotion, est la véritable matière de l'action musicale. Des disciples zélés et plus absolus que le maître ont eu vite fait de décréter : la seule matière. Et l'histoire a été bannie de la musique; elle l'est encore. C'est un jugement sommaire et plein d'erreur. Si l'on étudie la doctrine de Wagner dans son esprit au lieu de s'en tenir à sa lettre, on est conduit, non à la restreindre encore, mais à l'élargir. L'essentiel de cette doctrine, c'est que l'objet du drame musical est la vie intérieure de l'humanité. Assurément les opéras historiques de l'école de Scribe, encombrés de circonstances de temps et de lieu, de détails accessoires où la musique n'avait nulle raison d'intervenir, ne satisfaisait guère à une telle définition, et l'on conçoit aisément que Wagner les ait condamnés. Mais l'histoire elle-même ne tombe point du tout sous cette condamnation. L'histoire est aussi riche de vie et d'humanité vraie que la légende : il ne s'agit que de dégager des apparences transitoires cette vie et cette humanité profonde et permanente. Je ne suis donc point du tout d'avis que M. Mendès ait eu tort de mettre sur la scène musicale un sujet historique; je serais plutôt tenté de trouver qu'il y a quelque timidité dans le sein qu'il a pris de lui donner un aspect légendaire. Et l'opinion véritable me paraît être celle-ci : l'histoire est pour la musique une matière aussi belle que la mais les âmes.

légende; il suffit d'y considérer non les faits, Voici comment le poète de la Carmélite a exécuté son dessein. Premier acte. Dans une salle du palais royal, ouverte sur les horizons somptueux d'un parc, des musiciens, des danseurs et des danseuses s'apprêtent à répéter un l'a aimée, un instant. Elle aimait si sincèrement, elle, que la reine lui pardonnait presque, et qu'un grand évêque lui fut indulgent. On a d'ailleurs été bien méchant pour elle. Elle a tout supporté. Elle a accepté d'être la servante de ses rivales. Puis un jour, trop malheureuse, elle est entrée au couvent; et elle est morte dans la piété et le repentir ». Pour garder à la légende tout son caractère de généralité, M. Men-

ment ému, veut savoir quelle invisible bouche a fait cet aveu candide. L'une après l'autre, pour reconnaître le son de la voix, il interroge les demoiselles d'honneur lorsqu'elles sortent de la tente. Louise à son tour passe; il l'entend parler: c'est elle. Comme il va tomber à ses pieds, charmé de sa grâce autant que de son amour ingénu, des faunes, des sylvains, des nymphes et des bergères accourent sur la scène; la répétition du ballet commence. Louise, remplaçant la Reine mélancolique et délaissée, tient le personnage de Diane. Et voici que le Roi, au milieu du divertissement et devant la cour stupéfaite, quitte son rôle d'emprunt pour dire passionnément à Louise l'ardeur de son amour naissant... Ce premier acte est charmant de tous points, leste, brillant et divers. L'action est naturellement et gracieusement lyrique, ornée d'heureux épisodes. Les caractères sont agréablement tracés : le Roi est jeune, ardent, superbe, presque dieu; Louise a la chasteté, la douceur et la sensibilité passionnée qui sont ses traits véritables; la Marquise est orgueilleusement coquette ainsi qu'il sied ; la silhouette de la Reine est mélancolique et résignée. Enfin, le ballet royal forme un spectacle fait à souhait pour le plaisir des yeux, et offre l'occasion de la mise en scène la plus magnifique.

Deuxième acte. Le soir, dans le parc, à la porte de la chapelle du château. Le peuple s'y presse, pour voir sortir le roi et sa cour. À 'écart, deux êtres sordides, le Sacrilège et la Sorcière, parlent de poison, de magie, de messe noire; ils attendent quelque ordre sinistre que doit leur donner la Marquise, si Louise, qui résiste encore, vient à céder au désir du roi. Tandis qu'ils échangent leurs sombres confidences, le cortège royal sort de la chapelle et se dirige vers le château. Peu à peu la foule se disperse. Louise est seule avec l'Evêque, qui l'exhorte à rester pure et la menace d'un implacable anathème, si elle offense la sainte ettriste Reine. Mais l'Evêque s'està peine éloigné, que paraît le Roi, C'esten vain que Louise veut se défendre de lui. la grâce de l'amour est la plus forte. Et de sa fenêtre, qui ouvre sur le parc, la reine voit les amants enlacés se perdre dans l'ombre... Vous dirai-je que ce deuxième acte me satisfait beaucoup conte à peu près ainsi : « Louise de la Vallière était une jeune fille de la noblesse de province qui, malgré sa piété, aima Louis XIV. Le roi l'a aimée, un instant. Elle aimait si sincèrement, elle, que la reine lui pardonnait presque, maître, Louise, de la veille arrivée à la cour, et leurs compagnes. Elles rient, elles s'entretienment, elle, que la reine lui pardonnait presque, leurs compagnes. Elles rient, elles s'entretienleurs compagnes. Elles rient elles plus filles plus de l'autre moins que le premier? Il est d'une conduite inparce que l'imagination populaire, d'accord avec l'histoire, leur prête un rôle dans les amours du roi et de Mmc Montespan? Ou parce que leurs ombres ténébreuses et sataniques for-ment un constraste violent avec la splendeur des autres figures? Ou simplement parce qu'ils occupent la scène pendant que le peuple attend le pas-

pas le savoir. Le long duo qui tient toute la dernière moitié de l'acte ne paraît guère mieux justifié. Il n'ajoute aucun trait nouveau aux caractères du roi et de Louise; il ne fait point avancer l'action, et dès lors semble inutile. A la fin de l'acte précédent, Louise aimait le roi; le roi l'aimait et la tenait pâmée en ses bras. Un entr'acte se passe, puis un acte; et l'on est toujours au même point. C'est une étrange perte de temps, et d'autant plus sensible, qu'i n'en restera plus guère pour ce qui fait vraiment l'essentiel du drame, le lent travail de la souffrance qui détache Louise du monde pour la donner au Ciel. Je sais bien : il faut un duo d'amour dans un opéra. Mais est-ce une raison suffisante?

Troisième acte. - Une salle dans l'appartement des dames et des demoiselles d'honneur Le caprice du roi pour Louise a déjà pris fin. C'est la marquise aujourd'hui qu'il aime. Louise a souffert toutes les humiliations, toutes les angoisses et toutes les tortures. A-t-elle assez expié pour obtenir le pardon et la paix du cloître? Mais l'évêque, qu'elle interroge, lui répond non. Alors, de sa main, de ses bijoux, elle pare sa rivale; puis, vers celle qu'elle rend ainsi plus belle, elle conduit elle-même le roi. « Oh! le repos en Dieu, l'ai-je enfin mérité?... » Les défauts de cet acte ne sont pas moindres que ceux du précédent. Il consiste à peu près uniquement en une longue élégie où Louise tantôt se ressouvient des jours heureux, et tantôt lamente son malheur. Mais cette élégie ne remplace pas l'action lyrique absente. Le caractère du roi s'évanouit entièrement; le caractère de Louise ne se développe guère : lorsqu'on la revoit, elle est déjà résignée au cloître; et, de l'évolution douloureuse qui l'a menée aux portes du Carmel, nous ignorons tout. La seule indication nouvelle c'est celle de l'humilité qui lui fait servir les amours de la marquise et du roi ; singulière façon d'ailleurs de gagner le ciel que de devenir entremetteuse, fût-ce par abnégation...

Acte dernier. Dans l'église d'un couvent de carmélites. Louise a accompli son sacrifice; elle prend le voile, et c'est l'heure solennelle de sa profession. Toute la cour est présente. La cérémonie s'achève et les assistants se retirent. Seule une femme est encore à genoux près de l'autel; c'est la reine qui vient pardonner à celle qui l'offensa. Elle sort à son tour de l'église déserte; et Louise, à pas lents, franchit la grille qui la sépare à jamais du monde... Cet acte se compose de deux parties distinctes ; la première toute décorative, sur quoi je reviendrai tout à l'heure; la seconde est une scène brève, qui forme une conclusion assez touchante à l'œuvre. Mais le tout n'est guère qu'un épilogue, avant lequel l'action véritable est déjà entièrement achevée. En somme, M. Catulle Mendès n'a pas pleinement réalisé son excellent dessein, Il s'est gardé

sage du roi? On ne le sait, et l'on est gêné de ne | des défauts ordinaires de l'opéra historique. Mais il a affaibli et appauvri son drame. Et il semble qu'on eût pu trouver dans la vie de Mile de La Vallière quelques événements au sens assez profond pour devenir lyriques, et pour montrer comment la douleur, « doucement et lentement », comme parle Bossuet, fit de la maitresse du roi la servante de Dieu. Quant à la reproduction au théâtre du cérémonial de la prise de voile, elle a assez fortement choqué beaucoup d'honnêtes gens pour qu'on ait cru devoir en retrancher la plus grande partie. Ces scrupules sont fort respectables, et je n'y contredirai pas. Mais j'observerai pourtant que la profession de la duchesse de La Vallière, le 4 juin 1675, fut une cérémonie beaucoup plus mondaine qu'une soirée à l'Opéra-Comique. M. Reynaldo Hahn, de qui l'Opéra-Comique a

naguère représenté l'Ile du Rêve, est connu surtout par de courts lieder qui sont suaves avec un peu d'excès et de complaisance, mais où apparut de bonne heure un agréable don mélodique. Il n'était pas sans intérêt de voir si cette inspiration, qui paraissait faite à la mesure d'un salon, prendrait assez de force et d'ampleur pour emplir un théâtre. Elle s'y est efforcée; je ne saurais dire qu'elle y ait entièrement réussi, mais non plus qu'elle y ait complètement échoué... M. Hahn, dans sa profession de foi préalable, a fait connaître que son œuvre n'avait rien de commun avec le système wagnérien. Elle n'a rien de commun, en effet. Et vous savez assez que je ne l'en blamerai point : au contraire. Il n'est rien de plus vain que l'imitation artificielle et servile des procédés de Bayreuth; et l'on est las de ce travail conventionnel qui consiste à développer de façon soi-disant symphonique des thèmes prétendus conducteurs. Il est quelques musiciens chez qui l'emploi du leitmotiv est une forme naturelle de la pensée; mais on les compterait sur les doigts d'une main; et chez les autres, ce n'est que l'application mécanique d'une formule. Il y a donc une sorte de soulagement à rencontrer un compositeur que son esprit n'incline point à écrire selon la recette de Bayreuth, et qui suit simplement l'inclination de son esprit. Mais il faut encore que cette inclination soit bonne. Elle ne l'est pas toujours; ou plutôt il y a dans la Carmélite deux inclinations de qualité inégale. L'une, dont on trouve les exemples surtout au premier acte, et à la fin du dernier, vers la discrétion et la délicatesse; l'autre, au deuxième acte, au troisième, au milieu du dernier, vers l'effet vocal ou mélodique. Je n'ai pas besoin de vous dire laquelle a mes préférences. Le premier acte est le plus souvent agréable. C'est un mélange de pastiches assez finement traités, et de fragments de dialogue, écrits non sans grâce et sans légèreté. Çà et là quelques phrases plus appuyées trahissent une influence qui, ailleurs, se manifestera avec plus d'énergie,

celle de M. Massenet. C'est dans le duo d'amour du deuxième acte qu'elle est le plus fortement marquée; ainsi que le goût fâcheux de l'effet. et d'une sorte d'effet particulière, le mauvais goût mondain d'une extase fade et d'une douceur pâmée: je ne veux pour preuve que ce sol dièse abominablement caressant qui alanguit la phrase : « O délice douloureuse! Délicieuses douleurs ! » Le troisième acte mêle de nouveau à des mélodies trop aimables des pastiches ingénieux; il y mêle aussi une véritable chanson française d'autrefois : « Sire le roi, qui commandez en France... » qui est une chose exquise. Et, dans le long monologue de Louise, un défaut achève de se découvrir, que le duo d'amour avait déjà laissé apercevoir : le souffle manque à cette musique. Sans doute, pour soutenir sans faiblesse un monologue comparable pour l'étendue à celui de Tristan, il faudrait être Wagner lui-même; mais, pour le duo, M. Massenet suffirait. M. Reynaldo Hahn n'est ni l'un ni l'autre : son inspiration se fatigue, s'affaisse et tombe à tout moment. Le quatrième acte commence par une fugue qui n'est point mal traitée, à laquelle succédent le plus déplaisante page de la partition, un grand ensemble du style d'opéra le plus déplacé, bizarrement intitulé prière muette; et la meilleure, les adieux de Louise à la reine et au monde, où s'expriment une piété et une tristesse profondes, recueillies, et comme silencieuses. Ainsi s'achève cette œuvre d'un musicien qui possède des qualités assez précieuses de charme et d'élégance, mais dont le charme tourne souvent en fadeur et l'élégance en afféterie. Souvent, mais moins souveut tout de même qu'on n'aurait pu le craindre d'après l'exemple de son passé ; et ce n'est pas de mauvais augure pour l'avenir.

Mme Calvé tient le personnage de la Carmélite. Que Mme Calvé a donc une jolie voix : la plus jolie voix sans doute qui soit au monde i Mais que Mme Calvé le sait donc bien, et comme elle le sait trop, et comme elle a tort de tant le savoir! On dirait qu'elle ne songe qu'à sa jolie voix; l'accent, l'expression, le drame, peu lui importe; elle n'a souci que d'avoir une jolie voix bien ronde. M. Muratore, qui figure Louis XIV, est un jeune ténor qui paraît pour la première fois sur la scène; sa voix est d'un timbre chaleureux, il chante avec force et joue adroitement : c'est un bon début. M. Dufrane estainsi qu'à son ordinaire excellent sous les traits de l'évêque. Une foule de belles personnes représentent agréable ment les dames et les demoiselles d'honneur. M. Messager a conduit l'orchestre avec la finesse et la précision qui lui appartiennent. Les décors de M. Jusseaume, celui surtout de l'église du Carmel, sont admirables. Et M. Carré a donné à la Carmélite une mise en scène dont le goût et la splendeur sont incomparables.

PIERRE LALO.